



CTPD DU 14 AVRIL 2010

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Le CTPD de ce jour verra enfin l'adoption du règlement intérieur après 6 mois d'existence du comité, nouvelle formule. Quelques propositions des représentants du personnel ont été actées mais il nous importe surtout que l'administration s'engage à faire vivre les domaines de compétence de ces instances en instaurant de vrais débats ouverts et constructifs. Ce n'ai pas le sentiment que nous avons actuellement puisque l'ordre du jour des derniers CTPD, et celui-ci ne déroge pas à l'habitude, se résumait à des points d'information . Nous vous rappelons également notre demande que l'ordre du jour soit réaliste et non pléthorique pour laisser toute la place à la discussion.

Le principal point à l'ordre du jour est la mise en place des SIP de ROUBAIX, VALENCIENNES , LILLE et LOMME au 1^{er} juillet 2010 .

Alors , force est de constater que toutes les conditions ne seront pas remplies pour que ces structures soient installées dans de bonnes conditions.

LES TRAVAUX :

Tout d'abord, les travaux ne seront pas terminés , leur progression a été compliquée par la détection d'amiante (Roubaix, Cambrai) , les travaux de désamiantage ont été rendus indispensables par exigence des entreprises alors que nous dénonçons depuis des années les risques sanitaires encourus par les agents.

Ensuite, la période n'est pas propice aux travaux qui touchent principalement les zones d'accueil, nous arrivons à la campagne d'impôt sur le revenu avec l'affluence que tout le monde connaît.

Enfin, les travaux programmés ne résoudre pas tous les problèmes inhérents à l'accueil du public, c'est le cas à Roubaix où la création d'une salle d'attente de 84 m2 ne résoudra pas le problème de l'accueil de 1^{er} niveau dont l'emplacement reste très réduit ainsi que la gestion du flux entrant et sortant au même point .

Le groupe projet de Lille – Cité demandait que les locaux de l'accueil bénéficient de travaux d'amélioration, les travaux ne sont pas mentionnés dans la fiche, qu'est-ce qui est prévu ?

L'ORGANISATION :

L'installation des deux SIP de ROUBAIX s'accompagne d'une modification des secteurs géographiques de compétences avec un double problème , l'information des contribuables et la gestion du personnel.

Nous aimerions savoir où seront installés les agents recouvrement des SIP de Roubaix (le groupe projet indiquait un regroupement des 2 cellules) de Valenciennes, de Lille et de Lomme.

Nous souhaitons que la Direction précisent les mesures de sécurité en vigueur concernant l'accueil du public(ex récent du pb de Maubeuge ; pb relevé par les chefs de service de Roubaix).

La DRFIP du Nord ne reconnaît pas l'existence de cellules de contrôle sur pièces uniques par site. Elles ont pourtant été créées pour permettre une meilleure mutualisation des compétences et pour adapter le contrôle sur pièces aux enjeux du département (notamment pour le contrôle des dossiers à forts enjeux qui sont plus de 4000 dans le département).

Nous tenons à réaffirmer notre attachement au contrôle sur pièces des dossiers, contre-partie du système déclaratif qui doit rester une des missions essentielles de la DGFIP et nous ne pourrions admettre qu'au travers de l'éclatement des effectifs de ces cellules, les agents ne deviennent qu'une variable d'ajustement des effectifs du Service des Impôts des Particuliers.

Votre devise doit probablement être « dans le SIP mais pas tout à fait » car les agents de ces cellules n'ont pas été conviés aux réunions sur la mise en place des SIP.

La cellule d'accueil de VALENCIENNES n'est toujours pas qualifiée, elle sera créée avec les effectifs existants des CDI et des Trésoreries, nous rappelons notre revendication que ces structures soient abondées par des effectifs supplémentaires, seul moyen de garantir la qualité des autres missions du Centre des Impôts.

Un seul caissier est prévu à Lille –Cité, que se passe-t-il en cas d'absence ?

La cellule « recouvrement » de Grand Lille Est est régulièrement soutenu par 4 agents de l'équipe de renfort, en conséquence, l'espace réservé à ce service est nettement insuffisant.

Nous vous rappelons notre opposition à la mise en place de serveurs vocaux interactifs qui contribuent à déshumaniser l'accueil téléphonique et ne sont pas adaptés aux contribuables les plus défavorisés.

LES EFFECTIFS :

Les SIP se mettent en place avec des effectifs déficitaires.

C'est le cas de ROUBAIX, Roubaix-Nord : - 5,3 ; Roubaix – Sud : - 0,8 ; Trésorerie : - 0,7.

C'est le cas de VALENCIENNES, Valenciennes La Rhonelle : -2 ; Valenciennes Val de Scarpe : - 2,2 ; Trésorerie de Valenciennes : - 0,8.

C'est le cas à LILLE, Grand Lille Est : -3,2 ; Lille Nord : - 2,5 ; Lille Haubourdin : - 0,7 ; Lille-Ouest : - 1,9 ; Trésorerie du Grand Lille : - 2,3 .

Cette situation difficile est aggravée tous les jours par des congés, des congés de maladie ou des départs en retraite .

Madame la Présidente, nous vous demandons instamment de prendre acte que les agents de la DRFIP du Nord sont désespérés de ne plus pouvoir assurer des missions de qualité, faute de moyens. Ayant une conscience professionnelle aiguë , ils sont écœurés de devoir pallier au plus urgent pour respecter les statistiques et les indicateurs.

Nous vous demandons de prendre votre responsabilité de chef d'entreprise , conscient que, pour que cette entreprise fonctionne au mieux, il faut que ses salariés soient satisfaits et tout mettre tout en œuvre pour que les mouvements nationaux du personnel permettent de remédier à cette situation difficile ,ainsi que monsieur le Directeur Général en avait convenu lors de l'audience avec les organisations syndicales tenue le 18 mars 2010 après-midi .